



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OPTILAB

Les appuis pour un moratoire se multiplient

Longueuil, le 28 juin 2016 – En avril dernier, l'APTS a lancé une pétition pour demander un moratoire sur le projet OPTILAB, avec maintenant plus de 5 000 signataires. « Et ce n'est qu'un début, indique la vice-présidente de l'APTS, Nicole Déry. Tout au long de l'été, nous allons continuer d'aller à la rencontre de la population. Nous allons expliquer comment le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, fait fausse route. La population a le droit de savoir qu'elle perdra de précieux services rendus par les laboratoires de leur localité avec ce projet. » Rappelons qu'OPTILAB vise à centraliser la majorité des analyses dans les laboratoires de quelques établissements seulement. Par conséquent, ceux de nombreux hôpitaux vont voir leurs activités fortement réduites.

En plus des citoyens, de plus en plus municipalités – une dizaine à ce jour - et de médecins spécialistes, tout particulièrement ceux qui travaillent au quotidien avec les technologistes médicales que nous représentons, joignent leur voix à celle de l'APTS pour s'opposer au démantèlement des laboratoires du Québec. « Le ministre doit sortir de sa tour d'ivoire et écouter les voix discordantes, ajoute la vice-présidente. Ne sait-il pas que les analyses en laboratoire sont à la source de 80 % des diagnostics? Il s'agit d'un service essentiel, au même titre que les urgences. »

OPTILAB, c'est également la menace de pertes d'emploi et, par conséquent, d'affaiblissement économique des régions. Par exemple, 150 postes de technologistes médicales sont menacés dans les Laurentides et au Saguenay-Lac-St-Jean, il y en a 37. « Au départ, on nous disait qu'OPTILAB visait à lutter contre la pénurie d'emplois en laboratoire. Aujourd'hui, on menace de supprimer des postes. C'est totalement incohérent. Nos membres sont inquiets et demandent de la transparence. C'est une question de respect pour celles et ceux qui donnent des services à la population », de conclure Nicole Déry.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)